

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 23 juillet 2018 portant application des articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier

NOR : ECOT1816412A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 23 juillet 2018, vu la décision 2012/642/PESC du 15 octobre 2012 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie, modifié ; vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier ; vu l'arrêté ECOT1802573A du 29 janvier 2018, l'arrêté ECOT1802573A du 29 janvier 2018 est abrogé.

A Saint Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, les fonds et ressources économiques qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par les personnes mentionnées dans l'annexe sont gelés.

La directrice générale du Trésor est chargée de la mise en œuvre du présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française pour une durée de six mois.

Notification des voies et délais de recours

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification, soit par recours gracieux adressé au ministère de l'économie et des finances au 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, télédod 233, ou à sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 04, téléphone : 01-44-59-44-00, télécopie : 01-44-59-46-46, urgences télécopie référés : 01-44-59-44-99, greffe.ta-paris@juradm.fr. En l'absence de réponse à un recours gracieux dans les deux mois qui suivent la date du recours, il y a rejet implicite de la demande et le tribunal administratif de Paris pourra être saisi dans les deux mois suivant le rejet implicite.

ANNEXE

PERSONNES PHYSIQUES, MORALES, ENTITÉS, ORGANISMES LIÉS À BIÉLORUSSIE

* Navumau Uladzimir Uladzimiravich

Alias : a) Vladimir Vladimirovich Naumov ; b) Uladsimir Uladsimirawitsch Navumau ; c) Wladimir Wladimirowitsch Naumow ; d) Uladzimir Uladzimiravics Navumav ; e) Vlagyimir Vlagyimirovics Naumov ; f) Uladzimir Uladzimiravitj Navumau ; g) Vladimir Vladimirovitj Naumov ; h) Uladzimir Uladzimiravich Navumau ; i) Vladimir Vladimirovich Naumov ; j) Uladzimir Uladzimiravich Navumau

Date de naissance : 07/02/1956

Lieu de naissance : Smolensk, Fédération de Russie

Renseignements complémentaires : n'a pas pris de mesures pour enquêter sur les disparitions non résolues de Yuri Zakharenko, Viktor Gonchar, Anatoly Krasovski et Dmitri Zavadski en Biélorussie en 1999-2000 ; ancien ministre de l'intérieur et également ancien chef du service de sécurité du président ; en qualité de ministre de l'intérieur, il a été chargé de la répression des manifestations pacifiques

Désigné par le règlement (UE) 1054/2013 du 29.10.2013, modifié par les règlements (UE) 1159/2014, (UE) 1949/2015, (UE) 2016/276

* Paulichenka Dzmitry Valerievich

Alias : a) Dmitri Valerievich Pavlichenko ; b) Dzmitryj Valerjeviti Paulitjenka ; c) Dmitrij Valerijevitj Pavlitjenko ; d) Dsmiiri Walerjewitsch Paulitschenka ; e) Dmitri Walerijewitsch Pawlitschenko ; f) Dzmitrij Valerjevics Pavlicsenka ; g) Dmitrij Valerijevis Pavlicsenko ; h) Dmitriy Valeriyevich Pavlichenko ; i) Dmitri Valerievich Pavlichenko ; j) Dmitry Valeriyevich Pavliuchenko ; k) Dzmitry Valerievich Paulichenka

Date de naissance : 1966

Lieu de naissance : Vitebsk, Biélorussie

Adresse : L'Association biélorusse du Ministère des affaires intérieures « honneur » forces spéciales vétérans Troupes 220028, Minsk Maïakovski, 111

Renseignements complémentaires : personne clé dans les disparitions non résolues de Yuri Zakharenko, Viktor Gonchar, Anatoly Krasovski et Dmitri Zavadski en Biélorussie en 1999-2000 ; ancien chef des forces spéciales au ministère de l'intérieur (SOBR) ; homme d'affaires, chef à titre honorifique de l'association des vétérans des forces spéciales du ministère de l'intérieur

Désigné par le règlement (UE) 1054/2013 du 29.10.2013, modifié par les règlements (UE) 1159/2014, (UE) 2016/276

* Sheiman Viktor Uladzimiravich

Alias : a) Viktor Uladzimiravich Sheiman ; b) Viktor Uladzimiravich Sheiman ; c) Viktor Uladzimiravitch Szejman ; d) Viktor Vladimirovitj Szejman ; e) Wiktar Uladsimirawitsch Schejman ; f) Wiktor Wladimirowitsch Schejman ; g) Wiktar Uladzimiravics Sejman ; h) Wiktor Vlagymirovics Sejman ; i) Wiktar Uladsimirawitsch Scheiman ; j) Wiktor Wladimirowitsch Scheiman ; k) Wiktar Uladzimiravich Sheyman ; l) Viktor Vladimirovich Sheyman ; m) Viktor Vladimirovich Sheiman

Date de naissance : 26/05/1958

Lieu de naissance : Région de Hrodna, Biélorussie

Adresse : Karl Marx, 38 220016, Minsk

Renseignements complémentaires : chef du service de gestion de l'administration présidentielle ; porte une responsabilité dans les disparitions non résolues de Yuri Zakharenko, Viktor Gonchar,

Anatoly Krasovski et Dmitri Zavadski en Biélorussie en 1999-2000 ; ancien Secrétaire du Conseil de sécurité ; Sheiman est encore chargé de mission ; assistant du Président

Désigné par le règlement (UE) 1054/2013 du 29.10.2013, modifié par les règlements (UE) 2015/1949, (UE) 2016/276

* SivakauIury Leanidavich

Alias : a) Iury Leanidavich Sivakau ; b) Yuri Sivakov Leonidovich ; c) Yuriy Sivakov Leonidovich ; d) Iury Sivakov Leonidovich ; e) Yury Leanidavich Sivakau

Date de naissance : 05/08/1946

Lieu de naissance : Onory, région de Sakhalin, Biélorussie

Adresse : L'Association biélorusse du Ministère des affaires intérieures « honneur » forces spéciales vétérans Troupes 220028, Minsk Maïakovski, 111

Renseignements complémentaires : a orchestré les disparitions non résolues de Yuri Zakharenko, Viktor Gonchar, Anatoly Krasovski et Dmitri Zavadski en Biélorussie en 1999-2000 ; recteur adjoint de l'Institut de gestion de Minsk ; ancien ministre du tourisme et des sports ; ancien ministre de l'intérieur et ancien chef adjoint de l'administration de la Présidence

Désigné par le règlement (UE) 1159/2014 du 30.10.2014, modifié par le règlement (UE) 2016/276